SUSPICION DE GASTRO-ENTÉRITE VIRALE (GEV)

Gestion d'un cas symptomatique et des contacts étroits

1 CAS SUSPECTÉ DE GEV

Apparition soudaine en 24 h d'au moins :
- 2 vomissements **OU**
- 2 selles molles ou liquides de plus que la normale

ET

au moins un symptôme accompagnateur :
- fièvre • nausée • douleur ou crampes abdominales
- céphalée

Facteurs possibles de diarrhées ou de vomissements :
- laxatif
- nouvelle médication
- gavage
- maladie chronique
- excès alimentaire, etc.

INTERVENTIONS IMMÉDIATES

1. Précautions additionnelles Gouttelettes-Contact.
2. Évaluation clinique par une infirmière.
3. Soutien médical et/ou de l'équipe PCI au besoin.

2 ÉVALUATION CLINIQUE

Un autre facteur est-il retenu après l'évaluation?

OUI

La gastro-entérite n'est pas retenue

- Cesser les précautions sans désinfection particulière.

FIN DE L'ALGORITHME

NON

La gastro-entérite est considérée

Passer aux mesures de prise en charge.

3 1 CAS DE GEV : MESURES À METTRE EN PLACE

Pour le cas symptomatique et tous les contacts étroits identifiés

1. Précautions Gouttelettes-Contact à tous les usagers de la chambre.
2. Tirer les rideaux et apposer l'affiche à l'entrée de la chambre.
3. Informer l'infirmière responsable de la RI.
4. Nettoyer et désinfecter la toilette et les surfaces fréquemment touchées.
5. En chambre multiple, maintenir le cas et les contacts étroits ensemble.
6. Utiliser du matériel dédié pour chacun (chaise d'aisance, bol à main, bassine) .
7. Changer quotidiennement la literie des usagers symptomatiques.

Définition - CONTACT ÉTROIT

Personne ayant séjourné dans la même chambre qu'un cas suspect ou confirmé, OU ayant partagé la même toilette sans mesures PCI en place.

4 2 CAS OU PLUS DE GEV AVEC LIEN ÉPIDÉMIOLOGIQUE

AVISER SANS DÉLAI :
- la Direction SAPA-SAD
- le Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

Poursuivre les précautions et les mesures environnementales jusqu'aux directives complémentaires.

5 LEVÉE DES MESURES

Cas symptomatique et contact étroit

48 h

Après 48 heures SANS selles liquides ni vomissements pour tous les usagers de la chambre :

1. Changer la literie.
2. Mettre des vêtements propres.
3. Effectuer l'hygiène des mains.
4. Jeter le matériel non nettoyable, sauf les effets personnels.
5. Désinfection terminale Gouttelettes-Contact.
6. Cesser les précautions additionnelles.

Après 48 heures SANS selles liquides ni vomissements pour un usager ayant partagé le même toilette qu'un cas sans être dans le même chambre : Cesser les précautions additionnelles sans désinfection particulière

Santé Québec Laurentides
Service de prévention et contrôle des infections - DPPSI
Octobre 2026

Textes, couleurs, formes et pictogrammes modifiables.